



LIGUE DE FOOTBALL
NOUVELLE-AQUITAINE

Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine

Cahier des charges organisation

Finales Régionales Seniors:
Une journée : trois finales !

Samedi 20 juin 2026

Mot du Président



Madame, Monsieur,
Chère Présidente, Cher Président,

Les finales régionales marquent chaque saison un moment fort de la vie de notre Ligue. Elles incarnent ce que le football amateur a de plus vibrant : des joueuses et joueurs investis, des éducateurs engagés, des bénévoles mobilisés, des familles rassemblées autour d'une passion commune.

Organiser ces finales, c'est offrir à son club, à sa commune et à son territoire l'opportunité d'être au cœur de la fête. Une fête du football amateur, populaire, joyeuse, qui honore l'engagement de toute une saison.

C'est aussi un vrai défi organisationnel, qui demande de la rigueur, de l'anticipation et une belle coordination entre le club hôte, la municipalité, le District concerné et les services de la Ligue.

Ce cahier des charges a pour but de vous accompagner dans cette démarche. Il précise les besoins humains, logistiques et techniques nécessaires à la réussite de l'événement, sans jamais perdre de vue l'essentiel : créer les conditions d'un week-end convivial, fluide, et inoubliable pour toutes les équipes présentes.

Je sais pouvoir compter sur votre enthousiasme, votre sens de l'accueil et votre capacité à faire vivre, le temps d'un week-end, l'esprit du football régional dans toute sa richesse.

Au nom du Comité de Direction de la LFNA, je vous remercie chaleureusement pour votre engagement et vous adresse tous mes encouragements pour votre candidature. Bien à vous,

François Grenet
Président de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine

Procédure

1

L'organisation des finales seniors de la Coupe de Nouvelle-Aquitaine est fixée le samedi 20 juin 2026, avec trois (3) matches programmés : finale du Foot Entreprise, finale Féminine et finale Masculine. L'horaire des matches sera fixé par la LFNA.

L'entrée est gratuite. La LFNA est seule légitime pour modifier le tarif d'accès à la manifestation, et en informera le cas échéant le club organisateur.

Le club candidat devra, en relation avec les services de la LFNA, entreprendre toutes les démarches administratives inhérentes à l'organisation de cet événement :

- Déclaration de la manifestation en Mairie
- Obtenir de la Mairie, toutes les autorisations nécessaires pour l'utilisation gracieuse des installations
- Obtenir de la Mairie le dernier Arrêté d'Ouverture au Public, la capacité d'accueil autorisée ainsi que le dernier rapport de la Commission de sécurité
- Désignation d'un interlocuteur représentant la municipalité
- Possibilité d'établir des arrêtés municipaux (stationnement, circulation)
- **Déclarer la manifestation à la Préfecture en cas de situation géographique dans une zone comportant des risques industriels (ex : classement SEVESO, centrale nucléaire...)**

Le club candidat devra envoyer son dossier complet par voie électronique à l'adresse suivante : communication@lfna.fff.fr ou par courrier (LFNA - Service Communication, 17bis rue Joliot Curie, 33185 Le Haillan) **avant le 19 décembre 2025.**

Une ou plusieurs visites pourront être organisées par la LFNA avec les représentants du club et de la commune avant la validation finale.

Fiche club

Nom du club :

Numéro d'affiliation :

District :

Nom et fonction de la personne en charge du dossier :
.....

Adresse mail :

Téléphone :

Infrastructures

2

Terrains 1/3

Le club candidat doit disposer de : **deux terrains à 11 entièrement équipés** (buts, filets, poteaux de coins, traçage..) avec des pelouses en parfait état le jour de la manifestation.

Votre candidature

Votre stade dispose-t-il d'un AOP (Arrêté d'Ouverture au Public) ?	
• Date de signature de l'AOP	
• Quelle capacité ?	
De combien de terrains à onze équipés disposez-vous ?	
• Nombre de terrains "pelouse"	
• Nombre de terrains synthétiques	
• Ces terrains se trouvent-ils sur le même site ?	☐ Oui ☐ Non
• Si non, quelle distance en kilomètre sépare vos terrains	
Quelle est leur catégorie d'homologation ?	
• Terrain principal	
• Terrain n° 2	
• Terrain n° 3	
• Terrain n°4	

Infrastructures

Terrains 2/3

Votre candidature

Sont-ils équipés d'un éclairage conforme ?	
• Terrain principal	☐ Oui ☐ Non
• Terrain n° 2	☐ Oui ☐ Non
• Terrain n° 3	☐ Oui ☐ Non
• Terrain n°4	☐ Oui ☐ Non

Les terrains sont-ils équipés de bancs de touche ?	
• Terrain principal	☐ Oui ☐ Non
• Terrain n° 2	☐ Oui ☐ Non
• Terrain n° 3	☐ Oui ☐ Non
• Terrain n°4	☐ Oui ☐ Non

Terrains 3/3

Equipement Futsal	
• Disposez-vous à proximité de vos installations d'une salle permettant la pratique du Futsal ?	☐ Oui ☐ Non
• Si oui, à quelle distance en km ?	

Infrastructures

Vestiaires

Afin de permettre aux équipes présentes de se préparer dans les meilleures conditions, le club hôte doit disposer de **quatre (4) vestiaires joueurs et deux (2) vestiaires pour accueillir les arbitres.**

Votre candidature

Vestiaires joueurs	
• Nombre de vestiaires joueurs disponibles	
• Quelle est leur capacité d'accueil ?	
• Sont-ils tous équipés de douches ?	☐ Oui ☐ Non
• Quel est le nombre de points d'eau dans les douches ?	

Vestiaires arbitres	
• Nombre de vestiaires arbitres disponibles	
• Quelle est leur capacité d'accueil ?	
• Sont-ils tous équipés de douches ?	☐ Oui ☐ Non
• Quel est le nombre de points d'eau dans les douches ?	

Bureau délégués	
• Disposez-vous d'un local pour accueillir les délégués ?	☐ Oui ☐ Non

Infrastructures

Tribunes

Le club candidat doit **obligatoirement disposer d'une tribune sur son terrain principal** avec un accès PMR (Personne à Mobilité Réduite).
Si besoin, cette tribune doit disposer d'un contrôle d'accès.

Votre candidature

Tribune terrain principal	
• Disposez-vous d'une tribune sur le terrain principal ?	☐ Oui ☐ Non
• Quelle est sa capacité ?	
• La tribune dispose-t-elle d'une partie réservée aux officiels ?	☐ Oui ☐ Non
• Quelle est sa capacité ?	
• La tribune dispose-t-elle d'un accès PMR	☐ Oui ☐ Non

Tribunes terrains annexes	
• Disposez vous de tribunes sur les terrains annexes ?	☐ Oui ☐ Non
• Quelle est leur capacité ?	

Observations complémentaires

Infrastructures

Parkings

Le club candidat doit disposer de parkings distincts pour accueillir, d'une part, les spectateurs, et d'autre part, les officiels ainsi que les bus des équipes.

Votre candidature

Parkings équipes	
• Disposez-vous d'un parking pouvant accueillir le bus des équipes ?	☐ Oui ☐ Non
• Quelle est sa capacité ?	
• En l'absence de parking, est-il possible sur le site de matérialiser une zone pouvant accueillir les bus ?	☐ Oui ☐ Non
• Quelle est sa capacité ?	

Parkings spectateurs	
• Disposez vous d'un parking pour accueillir les spectateurs ?	☐ Oui ☐ Non
• Quelle est sa capacité ?	
• Ce parking est-il réservé au stade ?	☐ Oui ☐ Non

Parkings officiels	
• Est-il possible de matérialiser un parking pour les officiels ?	☐ Oui ☐ Non
• Quelle est sa capacité ?	

Installations & services

Votre candidature

Sonorisation et Animation	
• Le site est-il sonorisé ?	☐ Oui ☐ Non
• Peut-on isoler la sonorisation des différents terrains ?	☐ Oui ☐ Non
• La tribune principale est-elle sonorisée ?	☐ Oui ☐ Non
• Disposez-vous d'un speaker pour annoncer les matches et animer les tribunes	☐ Oui ☐ Non
Club-house	
• Disposez-vous d'un club-house ?	☐ Oui ☐ Non
• Quelle est sa capacité ?	
Sécurité	
• Le site est-il à proximité d'une caserne de pompiers ?	☐ Oui ☐ Non
• Quelle distance en kilomètres ?	
• Le club peut-il mettre à disposition un médecin ?	☐ Oui ☐ Non
Stockage	
• Le site dispose-t-il d'un espace de stockage pour le matériel de la Ligue ?	☐ Oui ☐ Non

Organisation

4

Le club retenu devra mettre en place une commission d'organisation avec obligatoirement des membres du bureau du club et à minima un(e) représentant(e) de la municipalité.

Cette commission sera en lien permanent avec les représentants de la LFNA en charge de la manifestation.

Commission d'organisation (5 à 6 pers.) avec :

- Membres du club
- Représentant de la Mairie
- Référent logistique
- Référent communication

Jour de l'événement :

- Sécurité sur et au-dehors du site, entrée, parking... : 2 à 3 bénévoles
- Commissaires terrains : un par match
- Nettoyage des vestiaires : 1 à 2 bénévoles
- Entretien des toilettes : 1 à 2 bénévoles
- Stadiers facilement identifiables : 1 à 2 bénévoles
- **Présence d'une équipe de Protection Civile dont le coût sera à la charge de la LFNA**

Le club, si besoin, devra mettre à disposition :

- un gonfleur de ballons
- des drapeaux de touches

Billetterie :

Une billetterie pourra être mise en place le jour de l'événement pour des raisons de sécurité et de capacité d'accueil.

Les conditions tarifaires restent à la seule décision de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine.

Observations complémentaires

Restauration

5

Espace buvettes

- Le club proposera des buvettes ouvertes tout au long de la manifestation.
- **La recette de ces points de vente reviendra intégralement au club hôte.**
- **Attention : le club hôte devra demander une dérogation au maire de sa commune afin de proposer de manière exceptionnelle des boissons alcoolisées du groupe 3 pour une durée de 48h maximum. Le club devra obligatoirement fournir l'attestation à la LFNA avant le début de la manifestation.**

Espace restauration

- Le club proposera un espace restauration ouvert tout au long de la manifestation, incluant une zone couverte avec des tables et des bancs.
- **La recette de ce point de vente reviendra intégralement au club hôte.**
- La LFNA se réserve le droit de mettre en place un espace restauration de l'un de ses partenaires (food-truck ou stand partenaire).

Repas staff et équipes engagées

- Le club proposera aux bénévoles et aux collaborateurs de l'organisation une restauration sur place. Le prix et la composition seront discutés dans le cadre des réunions préparatoires.
- Les bénévoles et salariés de la LFNA auront des tickets à disposition pour l'espace buvette et restauration. Le club devra faire parvenir ces tickets à la Ligue après la manifestation pour remboursement.
- Le club organisateur devra prévoir **une collation d'après-match pour les équipes (nb à définir)**. Le prix et la composition seront discutés dans le cadre des réunions préparatoires. Le coût de cette collation sera à la charge de la LFNA.

Observations complémentaires

Promotion

6

- Au sein de la commission d'organisation mise en place par le club, un référent communication pourra être désigné pour faire le lien entre les acteurs locaux et la LFNA. Il sera l'interlocuteur du service communication de la Ligue pour toutes les questions relatives à la promotion de l'événement.
- **Les partenaires de la LFNA sont prioritaires sur ceux du club organisateur.** Le club devra faire son possible pour livrer un stade vierge de toute publicité. Les partenaires de la Ligue disposent sur la manifestation d'une clause d'exclusivité dans leur domaine d'activité.
- La Ligue est la propriétaire exclusive de la compétition et de l'ensemble de ces identifiants visuels (nom, couleur, logo, etc). Toute utilisation de son logo et de ses marques doit obligatoirement être validé par le service communication.

RSO

7

Réduction des déchets

Dans le cadre de la politique RSO (Responsabilité Sociétale des Organisation) de la LFNA, le club organisateur devra **mettre en oeuvre toutes les solutions possibles pour réduire les déchets** :

- Réduction du plastique à usage unique
- Mise en place d'un système de tri visible par tous les spectateurs présents pendant la manifestation
- Mise en place de gobelets réutilisables consignés
- La Ligue se réserve le droit de mettre en place des stands/actions avec ses partenaires durant la manifestation (Football Ecologie France, Football Mission...)

Politique d'achats

Dans le cadre de la politique RSO (Responsabilité Sociétale des Organisation) de la LFNA, le club organisateur devra **mettre en oeuvre toutes les solutions possibles pour avoir une politique d'achats responsable** :

- Privilégier les fournisseurs locaux et les circuits courts pour la restauration
- Mutualiser les besoins en matériel via la municipalité ou le District
- Consulter les éventuels partenaires de la LFNA

Informations complémentaires

8

Vous avez des compléments d'informations à ajouter ? Vous souhaitez nous faire part d'atouts spécifiques de votre site ? Vous avez déjà organisé des finales par le passé ? Dites-nous tout !

Observations complémentaires



**Faisons de ces
finales une
véritable fête du
football régional !**